

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **24 juillet 2020** à **19h00**

N° délibération D2020-05-03	Date de convocation 20 juillet 2020	Date d'affichage 20 juillet 2020
---------------------------------------	---	--

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absent exc.	Absent	Votant
15	15	0	0	15

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	Mme PECYNA Carole
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	M. PEREZ Thomas
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	Mme KRÄWER Alice

Était absent excusé

Objet : **Autorisation d'absence pour évènements familiaux et autres motifs**

VU la circulaire d'information n° 01/10/2018/TM/SF/MC du Centre de Gestion de la Moselle portant sur les autorisations d'absence pour évènements familiaux et autres motifs ;

Après analyse des situations concernées et du nombre de jours d'absence possibles, le Conseil Municipal autorise le Maire à envoyer le projet ci-dessous au comité technique du Centre de Gestion de la Moselle pour avis avant d'être soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

- ✓ Le mariage ou le PACS de l'agent : 5 jours
- ✓ Le PACS ou le mariage d'un enfant : 1 jour
- ✓ Le décès d'un enfant : 5 jours
- ✓ Le décès du conjoint, du père ou de la mère : 3 jours
- ✓ Le décès d'un parent proche : 1 jour
- ✓ La naissance ou l'adoption d'un enfant : 3 jours
- ✓ La garde d'enfant malade : 1 jour/an

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de soumettre le projet des situations concernées et du nombre de jours d'absence possible au comité technique du Centre de Gestion de la Moselle pour avis avant d'acter le dispositif.

Fait à Silly-sur-Nied, le 24 juillet 2020
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-Sur-Nied

Signature et cachet

